

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 21 (1924)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

——— Compte de chèques et virements II. 1480. ———

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

Monsieur F. COSANDIER, Le Chalet, Le Locle.

VINGT-UNIÈME ANNÉE

N° 1.

JANVIER 1924

SOMMAIRE — Avis. — Aux inspecteurs de la loque. — Administration. — 1924 ! par SCHUMACHER. — Au seuil de l'an nouveau, par E. FARRON. — Coup d'œil rétrospectif sur la saison apicole en 1923, par A. GROBET-MAGNENAT. — Les grandes ruches, par C.-P. DADANT. — La composition de la propolis, par Alin CAILLAS. — La preuve microchimique de la présence d'acide formique dans l'intestin et le venin des abeilles, par E. ELSE. — Orphelines d'automne et d'hiver, par TRICOIRE frères. — L'abeille, par J. — Une expérience, par G. COMTESSE. — Une idée, par G. P. P. — Les ruches et les impôts, par J. M. — Trucs et recettes, par A. PORCHET et BOURGEOIS. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliographies. — Dons reçus.

AVIS

Les abonnés qui pourraient se défaire sans inconvénients de la table des matières du *Bulletin de la Société romande d'apiculture*, année 1912, nous rendraient un grand service en nous l'adressant. Eventuellement, nous achèterions les douze numéros de la collection en question, s'ils sont complets et en bon état. Ceci pour notre Bibliothèque de section en voie de constitution.

Pour la section du Jorat : A. Porchet, secr. caissier.

*
* * *

La section de Grandson-Pied-du-Jura a fondé un modeste musée qui ne demande qu'à se compléter. Peut-être se trouve-t-il parmi les lecteurs du *Bulletin* quelqu'un qui possède un objet, même ancien, pou-

vant présenter un intérêt pour un musée, tandis qu'il ne fait que vous encombrer. Envoyez-le donc au conservateur du dit musée, M. Manigley, instituteur à Champagne sur Grandson. Ainsi faisant, vous aurez facilité la tâche de votre ménagère et fait en même temps une bonne action.

Ne tardez pas ; les bonnes idées s'en vont vite et puis ce musée sera visité le troisième dimanche de janvier ; que vos dons y figurent déjà. Merci d'avance à tous. *Schumacher.*

AUX INSPECTEURS DE LA LOQUE

Sous les auspices de la Romande, M. L. Forestier, du comité central donnera un cours pratique et théorique spécial à l'étude de l'Acariose, du Noséma Apis et des dissections de l'Abeille.

Ce cours aura lieu à Lausanne, à St-Maurice et à Neuchâtel. La séance de **Neuchâtel** est fixée au **samedi 12 janvier, rendez-vous à la gare à 10 h. 30**, et réunira les apiculteurs du Jura Bernois, du canton de Fribourg, du Nord du canton de Vaud et du canton de Neuchâtel. Les inspecteurs de ces contrées — comme aussi les membres que la chose intéresse — sont donc convoqués, **par devoir**, à cette démonstration, vu l'importance des questions qui y seront traitées.

A cette occasion, un nombre limité de microscopes, acquis par la Romande, seront remis en dépôt à quelques collègues.

E. Calame.

P.-S. — Le prochain *Bulletin* indiquera le lieu et la date des autres séances, à Lausanne et à St-Maurice, fixées d'ores et déjà aux premiers jours de février et destinées aux apiculteurs de Genève, Fribourg, Vaud et Valais.

L. Forestier.

ADMINISTRATION

Nous nous permettons de rappeler une quatrième et dernière fois à Messieurs les caissiers de sections qu'en vue de la vérification des comptes de la « Romande », ils doivent envoyer au caissier central le nombre des cotisations (entières et demi-cotisations) versées à la « Romande » en 1923. Ceci en exécution d'une décision de l'assemblée des délégués.

Nous rappelons aussi que les abonnés qui ne *reçoivent pas le « Bulletin » avant le 10 du mois* doivent adresser une réclamation à leur propre bureau de poste. Une réclamation tardive, dépassant le mois, ne peut plus être admise.

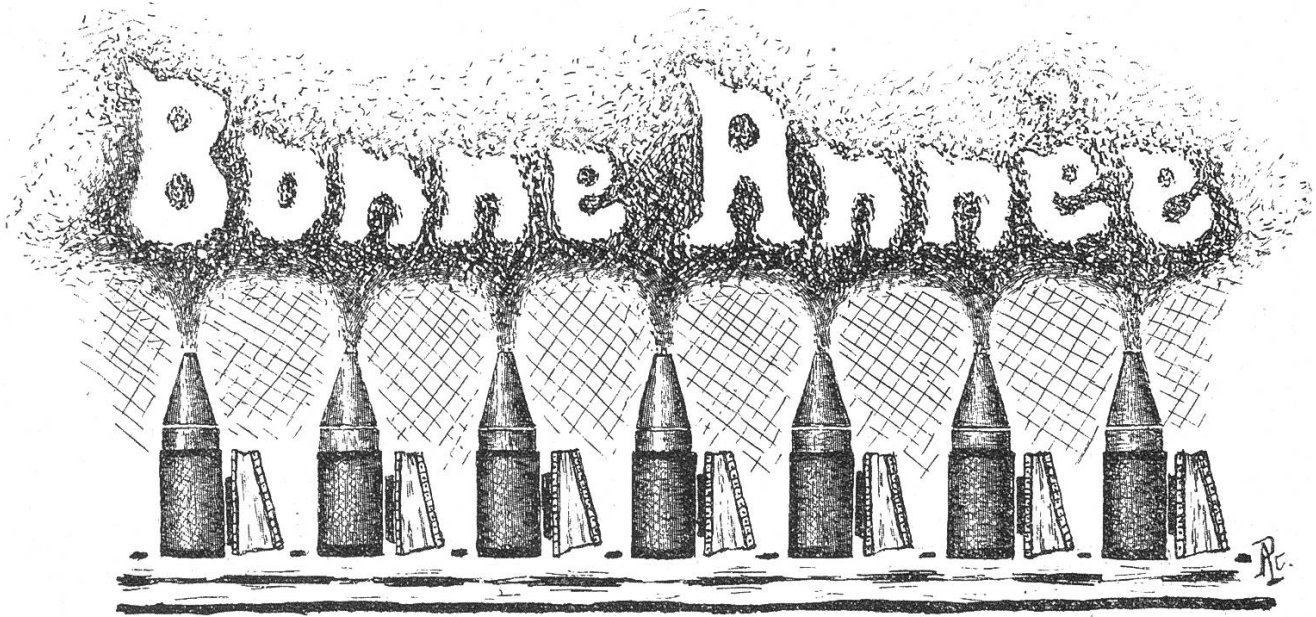
Aucune demande *de changement d'adresse* ne sera exécutée si elle n'est accompagnée de 30 centimes en timbres ou de 35 centimes au

compte de chèques II. 1480, avec indication de l'ancienne adresse, ce qui est le moyen le plus pratique.

Le *catalogue de la bibliothèque coûte 80 cent.*, que l'on peut verser aussi au dit compte.

Le comité de la « Romande » rappelle que les propositions à présenter par les sections à l'assemblée des délégués doivent être adressées à M. Mayor, président, avant le 20 janvier.

Schumacher.



1924 !

1924 ? Que sera-t-elle cette année ? A chaque premier janvier on se pose cette question, même si les cheveux ont blanchi ou... disparu.

La « Sagesse », au visage serein vient répondre avec calme : elle sera ce que Dieu voudra et... un peu aussi ce que tu voudras toi-même. Eh bien ce peu pourra signifier beaucoup, suivant ce que nous mettrons d'énergie et de persévérance à exécuter les bonnes résolutions et les bons vœux que l'on s'envoie à l'occasion du Nouvel-an. Il est une chose certaine en effet, c'est qu'en y mettant plus de bonne volonté et de vraie bienveillance les relations entre les habitants de notre intéressante planète pourraient la rendre plus intéressante encore. Faisons-le entre apiculteurs, ce sera déjà un petit bout....

Il y a des voisins à amadouer ! Voyons, reconnaissons que le voisinage de nos abeilles n'est pas toujours des plus agréables ; si ces

voisins n'ont que l'odeur du miel, la vue des beaux rayons ou des belles hausses que l'on sort de ses ruches ; si, comme toute compensation, votre voisine n'a qu'à contempler la peinture en « pointillé » d'un goût douteux faite sur son linge à la première sortie de propreté de vos bestioles ; si votre voisin n'a que des piqures à savourer quand vous redonnez vos rayons à lécher... avouez que c'est maigre. Si les malades de votre voisinage, ou de l'hôpital ou d'ailleurs ne peuvent jamais goûter à votre miel, si les enfants n'apprennent jamais par votre générosité à savoir quelle saveur inoubliable possède cette chose si ancienne et toujours nouvelle qu'est le miel, reconnaissez que vous avez peu fait encore pour rendre l'apiculture et... l'apiculteur plus sympathiques au grand public. Que 1924 vous voie inaugurer une autre manière de faire.

Si vous ne savez pas que faire de vos bénéfices de 1923..., souvenez-vous du « Fonds Bertrand », du « Fonds pour dommages non assurables », de la bibliothèque, etc. Tous ces « Fonds » sont prêts à vous soulager du souci si grave de votre superflu. Et qui sait si un jour vous ne serez pas tout heureux d'avoir construit sur ces fonds-là... Combien d'apiculteurs, touchés par la maladie par exemple, m'ont exprimé leur reconnaissance de pouvoir, grâce à la bibliothèque, remplir les longues journées ou les nuits d'insomnie.

Paix sur la terre, bienveillance parmi les hommes ! C'est encore ce qu'on a « inventé » de mieux, cela reste le plus beau des messages et le plus nécessaire. Recevons-le, pratiquons-le, 1924 sera marqué d'un caillou blanc dans la série de nos années.

Je n'ai guère de « conseils » à donner pour janvier ; ce sont les mêmes directions que pour novembre et décembre. N'oubliez pas de donner de vos nouvelles au *Bulletin*, elles feront toujours plaisir et seront utiles à quelqu'un.

Le joli dessin qui figure en tête de notre article nous annonce, selon M. Porchet, son auteur, qu'on aura besoin de l'enfumoir cette année, parce qu'il y aura de belles et nombreuses hausses à lever. Munissez-vous donc dès maintenant de tout le nécessaire, pour n'être pas pris au dépourvu.

Allons tous vaillamment au-devant de 1924.

Nos vœux les plus cordiaux pour vous, pour votre famille et votre rucher. Et merci chaleureusement à nos collaborateurs.

Daillens, 15 décembre.

Schumacher.

AU SEUIL DE L'AN NOUVEAU

1

Il fut fantasque et capricieux,
L'an qui dans l'ombre se retire ;
Puisqu'en somme il fut généreux,
Qu'on lui jette un dernier sourire.

3

Au nouveau, dont tous les secrets
Sont entourés d'un triple voile,
Notre ciel nargue tes apprêts :
Tu n'y peux éteindre une étoile.

5

Nous vivons dans le monde aimé
De la nature et de la vie,
Dont nulle haine au poing fermé
Ne saurait troubler l'harmonie.

7

Nous verrions l'homme intelligent
Dans sa simplicité première ;
Toute voix ne serait qu'un chant,
Et tout travail une prière.

9

Le miel y coulerait à flots ;
Nous saurions la douceur de vivre...
Mais nous échangeons trop de mots ;
Nous lisons beaucoup trop de livres.

11

Sachons parfois nous recueillir
Au doux bruit de dix milliers d'ailes,
Ouvrant des visions d'avenir
Sur des aurores bien plus belles.

13

Pascal l'a dit très justement :
Tout le mal vient, sur cette terre,
De ce que l'homme, aucun moment,
Ne sait se tenir sans rien faire.

15

Nous savons fort bien ce que vaut
Toute stérile inquiétude ;
Ne peut-on regarder plus haut
Que l'homme et que ses turpitudes ?

17

Tandis que, d'êtres irrités,
Les clameurs frappent nos oreilles,
Nous gardons la sérénité,
Cultivant en paix nos abeilles.

2

L'an nouveau, l'air tout souriant,
Vient à nous, jeune, frais et rose ;
Nous saluons le bel enfant ;
Ce qu'il sera, c'est autre chose.

4

Prépare ce que tu voudras,
Et peut-être un lot de souffrance :
Jamais tu ne sépareras
L'apiculture et l'espérance.

6

Si nous savions, gens agités,
De l'abeille imiter l'exemple
De paix, d'ordre et d'activité,
Le monde entier serait un temple.

8

Nous reverrions comme jadis,
Moins le serpent qui perdit Eve,
Sur la terre le paradis
Plus beau que ne l'on fait nos rêves.

10

Nous laissons sans fin les soucis
Empoisonner notre existence ;
Mais sans cesse, l'abeille aussi,
Donne une leçon d'espérance.

12

Il n'est pas mauvais quelquefois
De rêver, les mains dans les poches.
Mieux vaut paraître un saint de bois
Que d'être la mouche du coche.

14

Sachons donc, gens de peu de foi,
Rester paisibles près de l'âtre,
Laisant venir, sans trop d'émoi,
L'an nouveau mil neuf cent vingt-quatre.

16

Car on verra, dans l'avenir,
Après le mal qui se déchaîne,
La joie et l'amour refleurir
Sur les ravages de la haine.

18

Le miel n'est-il pas le plus doux
De tous les biens que l'on récolte ?
Il ne faut pas qu'aucun de nous
Devienne un être de révolte.

19

Je vous souhaite, chers amis,
D'accumuler hausse sur hausse,
D'avoir des bidons trop petits,
De ne les compter que par grosses.

21

Et de réprimer les jurons,
Sachant sourire et rester fermes
Quand des centaines d'aiguillons
Chatouilleront votre épiderme.

23

Déjà, devançant les saisons,
Ne voyez-vous pas en pensée
Les essaims, joyeux tourbillons,
Danser une ronde insensée ?

20

D'avoir des reines de valeur
Qui pondent des œufs par myriades,
Des faux-bourçons brûlant d'ardeur
Pour d'amoureuses escapades ;

22

Et puissent les spectres hideux
De la loque et de l'acariose
Rentrer dans les lieux ténébreux
Où finit toute ignoble chose.

24

Ah ! qu'il puisse être, l'an nouveau,
Saison généreuse et féconde,
L'avant-goût du grand renouveau
Qui devra transformer le monde !

E. Farron.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LA SAISON APICOLE 1923

Zi...ii, Hou...ou, fait le vent et la pluie clac, clac ; les vitres ruissellent sous des avalanches d'eau ; qu'il fait bon chez soi bien à l'abri, auprès d'un bon feu.

Au rucher, silence complet, tout est triste, tout semble mort. Les entrées toutes bruisantes et grouillantes il y a quelques jours encore, sous un soleil quasi printanier, paraissent muettes à jamais. Rassurons-nous et approchons un peu ; cette tranquillité apparente n'est qu'extérieure, en prêtant l'oreille on perçoit un léger bruissement de bon augure nous prouvant que tout est bien vivant ; que nos avettes sont prêtes à reprendre, si Dieu leur prête vie, leur essor aux premiers effluves printaniers.

Voyons ! le *Messenger boîteux* en mains, où quelques rares et rapides notes ont été consignées, si nous pouvons reconstituer un peu la marche des événements, quelquefois mouvementés, de la saison apicole qui vient de se terminer. D'abord, d'avril à fin juin ce n'est guère que du froid, de l'eau, du vent, des essaims, hausses vides ; voici d'ailleurs mon annotation du 20 juin : « Année de misère, pluie toujours et froid. La neige tient à 900 m., campagne nulle, pas un gramme de miel et il pleut toujours. Conduit les abeilles à W. le 16 juin par la pluie, neige intermittente, brouillard. Trouvé trois essaims artificiels pérés de faim le 20 juin, encourageant ! » Je mets un beau zéro à l'actif et arrivons au 23 juin ; le beau temps, quoique chancelant, semble vouloir se mettre de la partie. Les esparcettes à l'altitude de 700 - 800 mètres sont à peine fleuries, la vie reprend au

rucher, un vague espoir aussi, malgré la faiblesse des colonies. Les 23, 24, 25 juin, apport sensible ; le 26, orage ; le 27, joran violent et pluie glacée qui ne sont, heureusement, pas de durée ; le 28 au matin forte gelée blanche laquelle pour faire mentir le dicton « après la gelée, la lavée », établit la période de sécheresse de 1923. Nos mouches s'en donnent à cœur joie ; le tilleul commence à fleurir ; le matin à l'aube ainsi que le soir dès 6 - 7 heures il donne un appoint marqué tandis que durant la journée notre gent ailée s'occupe de l'esparcette qui donne aussi abondamment. (Le tilleul n'avait pas donné de récolte appréciable depuis 1918.) Les ruches se renforcent à vue d'œil, les hausses commencent à se garnir d'un nectar parfumé ; encore quelques jours et la disette complète d'il y a peu de temps se changera non point en une récolte mirifique, mais appréciable, qui aura le mérite de donner, au moins, une petite récompense aux efforts de l'apiculteur, rendant le déficit moins lourd qu'il ne le supposait un instant.

Les 4 et 5 juillet je remarque au tilleul des signes certains de miellée ; les jours suivants le sapin semble se mettre de la partie ; au jardin, arbres et arbustes sont « collants », les rosiers coulent littéralement, ce qui fait dire à un apiculteur en herbe de vingt-huit mois : « Papa, ça pèdze la mellée ». C'est maintenant la récolte pleine, cela tient presque du délire, les ruches sont devenues très fortes. Plusieurs colonies occupent deux hausses et font de très grosses « barbes » malgré l'aération supplémentaire. Cela durera-t-il ?... Le 3 juillet, sortie de deux essaims énormes dont l'un provient d'un essaim artificiel d'avril avec reine fécondée au début de mai ; ces deux vagabonds ont été rendus aux souches le lendemain matin.

Le sapin, contre toutes apparences, ne donne que très peu dans la contrée ; par contre le tilleul fournit du miellat en abondance. Mais le joran ou un vent chaud se mit à souffler, réduisant à néant les efforts des butineuses pour prendre la miellée ; elle est sèche ; seule la guêpe pourra encore s'approprier les trésors fournis par la forêt. Vers le 15 juillet tout est à peu près terminé ; il fait décidemment trop chaud et trop sec pour l'apiculteur, aussi bien que pour le campagnard.

Les extractions successives ont donné du miel allant du beau jaune clair au brun clair. (Le sapin n'a donné qu'un kilo par ruche en moyenne.)

Le 25 août, retour à la plaine. Tout est en ordre ; les provisions sont à peu près complètes ; il n'y a plus qu'à donner le complément à

quelques-unes, stimuler un peu, et nourrir de fond en comble les nuclei restés au village natal.

En septembre, toutes les colonies ont encore de deux à cinq cadres de couvain ; c'était, me semble-t-il, beaucoup trop pour la saison avancée et le froid qui paraissait s'établir ; fort heureusement octobre est si doux, pareil à un mois de mai comme température, que tout ce couvain a pu éclore parfaitement, de sorte que tout est bien en forme pour passer la période de repos. Actuellement même plusieurs ruches rapportent eaux et pollen en quantité à la première lueur de soleil ; à 7 heures du matin il y a déjà de l'activité lorsqu'il fait suffisamment doux.

A noter : deux essaims, noirs pures et carnioliennes pures, logés en caissettes de bois de 6 mm. mais soigneusement calfeutrées dans la paille d'emballage, ne donnent plus signes de vie ; les ruches doublées des quatre côtés sortent beaucoup moins que les autres.

Pendant la saison d'essaimage, quantité d'essaims vagabonds se sont dirigés sur la montagne (Mont d'Or) et ont été perdus pour la plupart.

Les miels de 1923 ne se vendent pas ou difficilement ; « ça ne tire pas » comme on dit. A quoi cela tient-il ? est-ce au stock restant 1922 ? est-ce à la couleur du miel qui est foncée en général ? ou est-ce à l'augmentation légère du prix, au manque d'argent ? Pourtant l'argent ne manque pas, à voir théâtre, salles de cinémas, concerts, sans oublier les dancings ; ces derniers font fureur (on devrait plutôt les appeler « danses-singes »). Je crois que ces trois points entrent en ligne de compte et pourtant l'élévation du prix n'est point en proportion de la rareté du produit. Il semble que le prix de détail actuel est suffisamment bas pour l'instant étant donné que les fournitures d'apiculture, sucre, etc., ont plutôt tendance à la hausse. Je connais cependant des apiculteurs qui ont vendu leur miel 1923 à 2 fr. 80 le kg. au détail s. v. p. ; n'insistons pas !

D'une façon générale l'année apicole a été mauvaise, surtout pour les altitudes au-dessous de 500 m. Plus haut cela a été meilleur, même bon par rares endroits. Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous un bon hivernage en espérant qu'au printemps prochain tout le monde sera « sur le pont » frais et dispos, prêts à la récolte qui, souhaitons-le, sera plus favorable que cette année.

Prilly, 28 octobre 1923.

A. Grobet-Magnenat.

LES GRANDES RUCHES

(Ecrit pour la Convention des apiculteurs de Québec, novembre 1923).

Ceux de mes auditeurs qui ont fait connaissance avec nos méthodes apicoles, soit par *l'Abeille et la ruche*, soit par *le Système Dadant en apiculture*, ne seront pas étonnés de m'entendre discuter la question des grandes ruches. Cependant nos arguments sur ce sujet ont été si souvent répétés devant des conventions, en Amérique aussi bien qu'en Europe, que j'aurais hésité à vous envoyer une conférence sur ce sujet, si je n'y avais été spontanément invité par votre actif et intelligent secrétaire, M. Prod'homme.

Pendant bien des années nous avons regardé la question des ruches comme entièrement réglée par le public, par l'adoption presque générale de la ruche Langstroth à rayons bas, à huit cadres. Cependant nous avons fait de notre mieux dans notre revision du livre de Langstroth, pour convaincre les apiculteurs américains de notre préférence pour les grandes ruches, à cadres plus profonds que le cadre adopté par M. Langstroth il y a environ septante ans. Ce ne fut que quand M. Pellett, notre associé d'aujourd'hui dans la publication de *l'American Bee Journal*, se montra enthousiasmé de notre système, qu'il nous arriva de discuter de nouveau la dimension des ruches, dans des conventions apicoles. Cela a pris comme un incendie et c'est ce qui nous a suggéré l'idée de publier *le Système Dadant en apiculture*. Ce petit livre s'est vendu si rapidement que la première édition, en anglais, de 5000 exemplaires est à peu près épuisée, et que nous avons publié une édition en français. Deux journaux apicoles belges et un journal français reproduisent cette édition, qui vient d'être traduite en italien et sera sous peu publiée aussi en espagnol.

Nous ne voulons pas conseiller à l'apiculteur qui possède les ruches Langstroth de changer de système. Nous voulons seulement expliquer comment et pourquoi nous en sommes venus à adopter exclusivement les grandes ruches.

Notre expérience des différents systèmes de ruches à cadres mobiles date de plus de cinquante années. Nous avions des ruches de même forme que celles de Debeauvoys, mais avec des cadres au système Langstroth, c'est-à-dire à plafond mobile et ayant un espace pour le passage des abeilles tout autour des cadres. Ceci était en 1870. C'est vers ce moment-là qu'il nous arriva d'essayer des ruches à cadres Quinby, à huit cadres, contenant à peu près le même nombre de cellules que les ruches à dix cadres Langstroth, étant plus profondes de deux pouces. Un peu plus tard l'occasion se présenta d'acheter

des ruches de cette même dimension de cadres, avec une profondeur de cadres d'environ deux pouces de plus que les cadres Langstroth, mais contenant vingt cadres au lieu de huit. Ces ruches étaient trop vastes dans la chambre à couvain, et les abeilles y logeaient aussi leur miel de surplus. Après des essais répétés de différentes dimensions, nous finissons par adopter la ruche que nous recommandons aujourd'hui, qui contient dix à onze cadres de la même longueur que les cadres Langstroth mais de deux pouces plus profonds.

Quand on montre une préférence pour une certaine chose, il faut pouvoir donner les raisons de cette préférence. On peut avancer une théorie avant de l'avoir essayée, mais il est beaucoup plus facile de fournir des arguments quand on bâtit cette théorie sur des faits qui ont été établis par l'expérience, sur une grande échelle. Nos essais de ces différentes sortes de ruches ont été faits pendant plus de cinquante ans, sur des centaines de ruches. Nous sommes donc en mesure de donner des arguments positifs pour soutenir nos idées.

Quand un cultivateur veut bâtir une grange, il se base pour ses dimensions, sur le nombre d'animaux qu'il veut y loger ; sur la quantité de foin, de grain, de véhicules, d'instruments aratoires qu'il veut abriter. Nous ririons de voir un agriculteur élever une grange dans laquelle il ne pourrait loger que deux chevaux et une vache, s'il avait quatre chevaux et dix vaches à loger.

A ce point de vue, la question de la dimension des ruches est très simple. Il suffit de savoir combien d'abeilles nous espérons élever dans nos ruches, combien de nourriture il leur faudra, et combien de miel de surplus il sera possible d'obtenir.

Prenez deux ruches d'abeilles, l'une avec une reine très prolifique, pouvant pondre 3500 œufs par jour, l'autre avec une reine médiocre qui n'en pourra pondre que 500. Laquelle des deux vous donnera le meilleur essaim, la meilleure récolte ? La réponse ne peut faire de doute. Si on veut réussir en apiculture, surtout dans un pays comme le Canada où la saison est courte, il faut avoir de fortes colonies promptement pour la récolte. Comme l'a très bien dit un de nos apiculteurs les plus capables, M. Demuth, il faut élever nos abeilles *pour la récolte et non sur la récolte*. C'est-à-dire qu'il faut produire un grand nombre d'abeilles ouvrières le plus rapidement possible pour le moment où elles pourront butiner sur les fleurs. Comme un bon général, il faut avoir une forte armée sur le champ de bataille au moment du combat.

Il y a un peu plus de cent ans, les grands écrivains apicoles, comme Huber et Schirach, écrivaient timidement qu'une reine peut pondre au moins 400 œufs en 24 heures. Ils se demandaient probable-

ment si on les croirait, tant ce nombre d'œufs semblait exagéré. Mais depuis l'invention du cadre mobile et l'adoption des grandes ruches, on s'est aperçu que ce nombre de 400 œufs était réellement ce que la reine la plus médiocre pouvait pondre. Doolittle, que vous connaissez tous de réputation, a écrit qu'il avait vu des pontes, jusqu'à 5000 œufs par jour, pendant des semaines. Nous avons eu nous-mêmes la preuve positive qu'une bonne reine (et nous ne devrions pas en avoir d'autres) peut pondre une moyenne de 3500 œufs par 24 heures pendant des mois entiers, ce qui veut dire que, si on s'y prend à temps, on peut obtenir des colonies de 100.000 abeilles pour la récolte.

Cette question de la capacité de ponte des bonnes reines n'est plus à discuter, car elle est reconnue par ceux mêmes qui ont soutenu l'emploi des petites ruches. On a dit qu'il était inutile d'élever des abeilles si on ne pouvait les avoir à temps. C'est exactement ce que je soutiens et ce qui me fait maintenir la nécessité d'une chambre à couvain assez vaste pour élever autant d'ouvrières que la reine pourra en fournir, pendant les trente-cinq jours que précèdent la récolte.

Les ouvrières ne vivent que peu de temps en été, car elles sont exposées à toutes sortes de dangers, la pluie, le vent, la fatigue, les oiseaux et les insectes apivores, etc. Si nous introduisons une reine italienne dans une ruche d'abeilles communes au commencement du mois de juin, après avoir tué la reine noire, les dernières abeilles noires écloreont au bout de vingt-un jours. Mais vers le commencement de septembre, au bout de trois mois seulement, il ne restera pas une seule abeille noire dans la ruche. Les abeilles auront donc éclos, travaillé, récolté et disparu par fatigue, accident ou autrement en trois mois, ce qui veut dire qu'une abeille ouvrière ne vit guère plus de trente-cinq jours, en moyenne, en été. Il faut donc tirer parti de nos abeilles au bon moment.

(A suivre.)

C.-P. Dadant.

LA COMPOSITION DE LA PROPOLIS

Si vous consultez les traités d'apiculture les plus modernes ou les praticiens les plus expérimentés, vous apprendrez invariablement que la propolis est une *résine* récoltée par les abeilles sur les bourgeons des arbres, au printemps.

Voici une définition qui peut paraître claire, simple et précise, et par conséquent exacte. Cependant elle est fausse, tout au moins en partie.

Certains trouveront peut-être que la question a peu d'importance, qu'elle est sans intérêt même. Nous pensons tout le contraire, car une

étude détaillée de la propolis va nous permettre, non seulement d'en déterminer la composition exacte, mais encore de constater que l'intelligence beaucoup plus que l'instinct, joue dans la vie de nos laborieuses ouvrières, un rôle de tout premier ordre.

Voici une dizaine d'années, nous avons entrepris pour notre compte personnel, une étude sur cette matière peu connue. Nous ne l'avions pas publiée dans les journaux apicoles pensant qu'elle relevait davantage du domaine de la chimie que de celui de l'apiculture.

A la réflexion cependant, nous nous sommes rendu compte que cette étude pourrait intéresser la masse des apiculteurs, aussi bien ceux qui cultivent seulement l'abeille, que ceux qui recherchent surtout dans l'apiculture un bénéfice commercial. La science elle-même doit trouver un profit dans ces recherches et M. Bouvier, membre de l'Institut de France, professeur d'entomologie au Museum d'histoire naturelle a bien voulu présenter à l'Académie des sciences de Paris, dans sa séance du 26 novembre, le résultat de ces recherches dont nos lecteurs trouveront ici l'exposé.

Avant d'entrer dans le détail, et pour la compréhension de ce qui va suivre, nous nous permettons de rappeler que les végétaux peuvent, naturellement ou par l'intermédiaire d'un artifice quelconque, produire trois sortes de substances, par exsudation.

- 1° Les gommes,
- 2° Les baumes,
- 3° Les résines.

Ces matières s'écoulent soit par des incisions, des plaies ou des blessures ; la plupart des bourgeons en sont recouverts.

Pour différencier rapidement ces diverses substances nous rappellerons que :

- 1° Les gommes sont solubles dans l'eau ;
- 2° Les baumes ne le sont pas, mais ils se dissolvent dans l'alcool, la térébenthine et autres solvants employés couramment en chimie. De plus, leur principale caractéristique est de contenir de l'*acide benzoïque*. Ils sont en général très aromatiques et de consistance plutôt molle à la température ordinaire.
- 3° Les résines sont également insolubles dans l'eau, mais solubles dans l'alcool avec lequel elles forment des vernis. Elles sont dures, cassantes, ont une cassure vibreuse et ne contiennent pas d'*acide benzoïque*.

En possession de ces données et connaissant les particularités précédentes, la première chose à faire était d'essayer de classer la pro-

polis dans l'une des trois catégories indiquées. Voici quel fut le mode opératoire :

La propolis n'est pas soluble dans l'eau mais elle est soluble, en partie dans l'alcool, par conséquent ce peut être ou un *baume* ou une *résine*.

Nous venons de voir que la différence essentielle existant entre ces deux matières était la présence ou l'absence d'acide benzoïque. Il suffisait donc de rechercher la présence de cet acide.

Nous avons employé, pour plus de sûreté, les deux méthodes suivantes :

I. *Recherche de l'acide benzoïque par sublimation.*

Environ 10 grammes de propolis sont introduits dans une capsule de porcelaine et chauffés à 150° pendant 2 heures. La capsule est recouverte d'un cône de papier fort de 20 centimètres de hauteur et ayant le diamètre de la dite capsule. L'acide benzoïque, s'il existe doit venir se déposer dans la partie supérieure du cône, sous forme de très fines paillettes inodores.

Plusieurs échantillons de propolis ainsi traités n'ont absolument rien donné.

II. *Recherche de l'acide benzoïque par précipitation.*

Prendre 5 grammes de propolis et ajouter le même poids de carbonate de soude anhydre. Dissoudre à chaud dans une très petite quantité d'eau pour faciliter la formation du benzoate de sodium. Remplacer l'eau qui s'évapore et chauffer ainsi pendant environ 2 heures à feu doux.

Reprendre le résidu par 100^{cl} d'eau bouillante, et filtrer.

Le filtrat est constitué par un liquide très foncé qui doit contenir en dissolution tout le benzoate de soude, s'il en existe.

Verser dans le liquide refroidi et avec précaution 5^{cl} d'acide sulfurique pur. Il se produit un dégagement gazeux assez abondant d'acide carbonique et l'*acide benzoïque se précipite*.

Dans cette expérience, nous obtenons bien un précipité, mais il n'est pas constitué par l'acide que nous recherchons, mais par des acides cerotique, palmitique et mélistique.

Toutes les recherches effectuées n'ont pas permis la caractérisation nette de l'acide benzoïque. Par conséquent la propolis n'est pas un *baume*, c'est une *résine* et c'est là, la principale conclusion à tirer de ces recherches.

Nous voici donc fixés sur la nature de la propolis récoltée par les abeilles. Il est cependant nécessaire de poursuivre plus loin les investigations et voici de quelle manière :

1^o Si nous essayons de dissoudre la propolis dans l'alcool bouillant, nous remarquons que cette dissolution est toujours incomplète. Il reste un résidu jaunâtre qui forme dans le liquide de petites spères huileuses qui se coagulent d'ailleurs par refroidissement, tandis que l'alcool prend une teinte marron très foncé.

2^o Nous avons constaté, et M. Perret-Maisonnette l'a relaté dans son ouvrage sur l'élevage des reines, que la propolis chauffée se divise en deux parties. Voici comment s'exprime M. Perret-Maisonnette :

« Si l'on fait fondre au bain-marie de la propolis obtenue en nettoyant les cadres, cette dernière se divise en deux parties : une première, visqueuse et foncée demeure au fond du récipient, tandis que la seconde, liquide et jaunâtre, surnage. Cette partie, plus fluide, séparée par décantation est constituée par une cire aromatique, à laquelle nous avons donné le nom de *cire de propolis*, qui a la propriété, après avoir été malaxée une fois, de rester malléable comme de la cire à modeler, tout en étant quelque peu collante. »

L'expérience de M. Perret-Maisonnette est parfaitement exacte et en la reprenant, puis la complétant, elle va nous permettre d'arriver à des résultats tout à fait intéressants.

Tout d'abord, rapprochons ces deux expériences, celle de M. Perret-Maisonnette, et la nôtre. Un examen pratique et minutieux nous a permis d'identifier les deux matières séparées dans ces deux essais différents : la cire de propolis est la même matière que celle qui se révèle insoluble dans l'alcool, tandis que la substance visqueuse et foncée demeurée au fond du récipient est la même que celle qui, au contraire, a pu se dissoudre dans l'alcool éthylique.

Par conséquent, dès maintenant nous avons les plus grandes raisons de croire que la *cire de propolis* de M. Perret-Maisonnette est tout simplement de la cire, mais de la cire impure, mélangée à une petite quantité de résine, ou d'huile essentielle qui lui donne tout d'abord son odeur très aromatique et ensuite sa grande plasticité à la température ordinaire que ne possède pas la cire pure et naturelle.

Une expérience complémentaire va d'ailleurs nous permettre de constater et de prouver la réalité de ce qui précède.

Si nous prenons environ 2 gr. de *cire de propolis* et que nous essayons de dissoudre dans un excès d'alcool bouillant (environ 5^{cl}), nous constatons ce qui suit :

1° La cire de propolis se dissout légèrement dans l'alcool.

2° Par refroidissement, elle abandonne environ 80 % de son poids de *cire pure*.

Que s'est-il donc passé ? Ceci, qui est très simple :

L'alcool bouillant dissout, comme nous l'avons vu, les huiles essentielles et les résines. Dans notre expérience, il s'est donc emparé de la petite quantité de résine contenue dans la cire de propolis, tout en dissolvant d'ailleurs près de 10 % d'acides gras contenus dans la cire.

(*A suivre.*)

Alin Caillas.

LA PREUVE MICROCHIMIQUE DE LA PRÉSENCE D'ACIDE FORMIQUE DANS L'INTESTIN et le VENIN DES ABEILLES

Par E. ELSER (Compte rendu).

(Institut du Liebefeld, Berne. — Directeur : Professeur Dr R. BURRI).

Etant donné les idées les plus contradictoires sur la présence d'acide formique dans le corps des abeilles, j'ai tenu à examiner encore une fois cette question. La transformation de sucre de raisin en acide formique dans une solution alcaline est une autre raison qui me poussa à cette recherche. Le contenu intestinal de l'abeille est un milieu alcalin marqué et, malgré l'opinion courante, il ne me parut pas exclu d'y retrouver de l'acide formique. A mon idée, le meilleur procédé pour résoudre cette question est celui de la microchimie.

Notre rucher du Liebefeld me fournit les abeilles utilisées dans mes recherches ; elles furent prises en septembre, par une température froide, dans la colonie n° 5. L'intestin fut disséqué et utilisé pour l'analyse tout de suite après avoir tué les abeilles.

Le rectum (partie terminale de l'intestin) contient encore beaucoup de sucre ; je pus y déceler jusqu'à 60 % de sucre investi et le contenu intestinal forme alors naturellement une masse claire comme de l'eau et légèrement liquide. La plupart du temps, toutefois, nous rencontrons des vésicules de matières fécales à contenu brunâtre et de consistance pâteuse.

Dans les deux cas nous y avons retrouvé de l'acide formique et l'analyse quantitative, faite en même temps que la qualitative, me révéla une proportion de 0,30 et 0,46 % d'acide formique dans l'intestin de l'abeille. Il ne me fut donc pas possible de confirmer les données de Th. Merl qui ne trouva pas trace d'acide formique dans le corps des abeilles.

J'ai également toujours constaté la présence d'acide formique dans le venin des abeilles, mais alors il ne s'agit que de traces que l'on ne peut fixer quantitativement.

Ces résultats m'ont été fournis par la méthode microchimique de la distillation par la vapeur d'après Wchak, méthode dans laquelle la formation d'acide formique aux dépens de la glycose ou de la fructose peut être considérée comme exclue.

Finalement je voudrais encore mentionner mon travail original paru dans les *Annales de l'analyse des denrées alimentaires et de l'hygiène*, publiées en 1923 par le Département fédéral de l'hygiène.

E. Elser.

Traducteur : Dr E. R.

ORPHELINES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Il arrive quelquefois que la reine disparaît, sans raison apparente dans certaines colonies, immédiatement après la mise en hivernage, surtout si l'on a fait cette opération dans la période active, fin septembre ou commencement d'octobre. Et alors que l'on croyait s'être acquittés consciencieusement de nos devoirs envers les abeilles et que l'on pensait être bien tranquilles sur le sort de nos chères amies, jusqu'en mars-avril, tout va fort mal, sans s'en douter, dans quelques-uns. C'est pourquoi nous sommes partisans des *promenades d'inspection* autour des ruches pendant la saison du repos afin de s'assurer *grosso modo* que tout est normal. Les colonies qui, à ce moment, ont perdu la reine le manifestent par un fort bruissement. Ce bruissement, qui n'a *aucun rapport* avec le bruissement ordinaire de la colonie bien organisée, est désespéré, affolé et par sa continuité devient sinistre.

Il est d'autant plus accentué que la journée a été plus belle. On l'entend d'assez loin au moment du coucher du soleil, car il est alors à la période aiguë. Dans la colonie à l'état normal, au contraire, il est à peine perceptible. Ce faible bruissement exprime, ici, la satisfaction, le contentement, la joie de vivre, après une journée de joyeux ébats ! Quand on visite une ruche où l'on a entendu ce signe du désespoir, dès les premiers coups d'enfumoirs ce fort bruissement se transforme tout de suite en un vacarme tumultueux, assourdissant. Les abeilles d'une telle ruche n'ayant aucune direction, battent des ailes là où elles se trouvent et ne bougent point. Après la visite, si l'orphelinage est récent, ces abeilles, par leur mouvement, leur attitude, si l'on peut dire, donnent l'impression qu'elles recherchent leur

reine. On voit, en effet, leurs courses folles, leurs randonnées désespérées sur la planchette de vol, tout comme quand on a orpheliné une ruchée.

Si l'orphelinage est *ancien* ces signes sont moins accentués, la population étant plus réduite, plus découragée, le bruissement n'est pas aussi fort, mais il est aussi plaintif et d'aussi longue durée. Quand une telle colonie est assez populeuse, non seulement on peut mais on doit la sauver par l'introduction immédiate d'une reine fécondée, si l'on en possède, qui, si l'orphelinage est récent, est ordinairement bien acceptée. Si l'on ne peut se procurer de reine on la réunit tout de suite à une ruchée faible. Cette dernière opération est doublement avantageuse ; car, outre l'économie et la difficulté de s'en procurer une à cette saison tardive, on fait apport de nombreuses abeilles, accompagnées, le plus souvent, d'importantes provisions, dans un milieu où il y a pénurie de tout. Si la disparition de la mère a lieu de bonne heure, c'est-à-dire que la saison ou le climat est encore favorable à l'élevage, il peut arriver qu'un certain nombre d'ouvrières aptes à la ponte empêchent ou font rater l'élevage maternel ; la colonie devient ainsi bourdonneuse. Dans ce cas, il est assez difficile de s'apercevoir de l'orphelinage par les signes extérieurs ; l'aspect du mouvement, du va-et-vient des abeilles, est le même que celui d'une ruche où tout est normal.

Les abeilles défendent bien leur domicile contre toute incursion des pillardes, qui, d'ordinaire, vont, de préférence, fureter autour des colonies orphelines.

Cette ponte de mauvais œufs stimule à nouveau les butineuses et les abeilles chargées de pollen arrivent nombreuses, plus nombreuses même, que dans les ruches normales qui ont pris le repos. L'apport anormal d'une quantité de pollen ayant lieu à une époque où tout ce qui est en bon état au rucher est endormi est pour l'apiculteur un avertissement. Il fera bien de contrôler une telle ruchée par une visite domiciliaire, à moins qu'il ne sache ce qu'il a à faire. Si, aux premiers coups d'enfumoir, le bruissement se manifeste assez fort et ressemble au son de la friture que prépare la ménagère, si l'on voit certaines abeilles qui font un semblant de bruissement et dont les ailes ne marquent que de *courts tremblottements*, c'est alors une affaire réglée. On trouve à coup sûr du couvain irrégulier sur les rayons du milieu du groupe. Ce couvain est composé de cellules operculées fortement bombées, de larves très âgées à côté d'alvéoles dont le fond est garni d'un très grand nombre d'œufs, très irrégulièrement déposés.

Dans certaines colonies ces œufs sont stériles et quand la larve

devrait apparaître ils se dessèchent et deviennent plus minces qu'un fil blanc du plus petit calibre. Aussi quand l'orphelinage avec ouvrières pondeuses se présente, le mieux est de sacrifier une telle colonie, si populeuse soit-elle. Toute tentative d'introduction de reine fécondée est vouée à un échec certain ; car la haine qu'ont les ouvrières pondeuses pour toute mère dépasse de beaucoup, en férocité, la haine instinctive qu'ont entre elles les reines d'une même ruche à leur naissance. Il ne faut point penser, non plus, à réunir de telles ruchées à d'autres colonies bien organisées, car les mauvaises pondeuses ne pourraient avoir, dans bien des cas, rien de plus pressé que d'attaquer et tuer la reine en arrivant, pour continuer ensuite leurs improductives et nuisibles fonctions. Donc, le parti le plus sage, c'est de les étouffer « illico », puis distribuer leurs provisions aux colonies peu pourvues ou bien les mettre en réserve pour s'en servir au besoin. Ce que nous venons d'écrire n'est point destiné aux apiculteurs rompus à leur métier !... ils savent se servir avantageusement de leur cervelle à tout moment, en toute occasion !... ils n'ont donc quoi faire de nos conseils !... *Mais il y a les jeunes* (comme nous avons été) ; *nous leur devons des indications et il faut les leur donner !...* C'est ce sentiment seul qui nous a guidés !

Tricoire frères, Foix, Ariège.

L'ABEILLE

Un de nos plus anciens animaux domestiques.

L'abeille égyptienne est petite, mais parée des jolies couleurs. Elle est méchante de tempérament et la piqure en est très douloureuse. Elle n'est pas travailleuse comme l'abeille d'Europe et donne moins de miel. Sa vie sociale n'est pas la même que celle de la nôtre, car elle représente une race primitive. Elle est encore utilisée en Egypte, par les Coptes et les Arabes, d'une façon particulière, Ils façonnent des cylindres creux en pisé avec de la vase du Nil mélangée de fumier de vache ou de paille hâchée ; et dans d'autres endroits, de fumier de vache et d'osier tressé.

Ces cylindres sont longs de 1 m. 20 et larges de 16 à 18 cm., à peu près. Le devant et l'arrière sont fermés par des portes-couvercles. Au couvercle antérieur il y a le trou de vol. Ces ruches cylindriques sont disposées en couches horizontales (comme des tuyaux de ciment) et l'espace entre les cylindres est rempli de boue et de terre, ainsi cela forme une construction de la hauteur d'un homme. Pour la récolte du miel, les ruches sont couvertes dans la plupart des cas, par derrière ;

de la fumée de crotte de chèvres soufflée à l'intérieur, fait aller les abeilles à l'avant et permet de tirer les rayons avec le miel que l'on presse avec les mains ou dans un sac, et on fond la cire avec de l'eau chaude. On ne prend le miel qu'une fois l'an la plupart du temps.

En raison de ce mode de prélèvement, le miel a peu de valeur et n'est guère consommé que par les indigènes.

Cette race d'abeille est très ancienne en Egypte, elle paraît n'avoir pas changé et s'être conservée ainsi durant des milliers d'années.

La plus vieille probablement des relations touchant les abeilles, la connaissance des mœurs des abeilles et avec cela aussi de leur utilisation, a été trouvée, comme le *Journal suisse de chimie* le dit, sur le sarcophage du roi Mena, qui vivait probablement vers 3623 avant la naissance de Jésus-Christ. Les noms des rois de ce temps, écrits en hiéroglyphes, nous montrent l'emblème, la représentation, l'idéogramme de l'abeille pour « souten » (roi).

Nous possédons des renseignements autrement plus détaillés sur l'agriculture, provenant d'un bas-relief pré-égyptien, de 2600 avant la naissance du Christ, du temple du roi « Néouserré » (Musée égyptien de Berlin). Il nous représente l'élevage pré-égyptien de l'abeille et aussi le mode de récolte du miel ressemblant d'une manière frappante aux procédés apicoles d'aujourd'hui. La ruche aussi qui était faite en vase d'argile cuite, rappelle tout à fait la construction actuelle et constitue la preuve évidente que le bas-relief ne représentait pas la récolte du miel sauvage, mais bien celle d'un élevage systématique de l'abeille.

(Terre Vaudoise.)

J.

UNE EXPÉRIENCE

Les « Conseils aux débutants » pour novembre me font rappeler que j'aurais dû en son temps donner quelques mots de mes essais sur l'élevage de reines que je pratique depuis plusieurs années.

Ce n'est pas sur l'élevage de reines proprement dit que je veux vous donner quelques renseignements, chers collègues débutants, car c'est à vous, aux novices, que je m'adresse ; comme à tous ceux qui veulent utiliser les cellules royales provenant de l'essaimage ; car à mon point de vue c'est à ce moment-là que nous pouvons prélever dans nos bonnes ruches les cellules qui nous donneront le meilleur résultat comme santé et reines prolifiques.

Me servant de petites ruchettes à trois ou quatre quarts de cadres ; il ne m'était jamais venu à l'idée d'essayer de les hiverner sur

d'aussi petits rayons avant d'avoir lu un article paru dans le *Bulletin* de l'année 1921, page 43, lequel affirmait que nos collègues de la Suisse allemande conservaient jusqu'au printemps leurs petites ruchettes de fécondation en les groupant dans une caisse ; calfeutrées de côté, dessus et dessous et rentrées avant la saison froide dans un local sec et obscur.

Puisque nos amis alémaniques ont réussi, pourquoi nous Romands ne parviendrions-nous pas à en faire de même ? Comptant sur la réussite, c'est avec courage que j'ai pris les six ruchettes qui me restaient à fin octobre, nourries copieusement et fortes en populations ; je les transportais et les calfeutrais comme indiqué par l'article en question, en y mettant tous mes soins, sûr de les retrouver en pleine prospérité pour remérer des ruches orphelines à la première visite du printemps.

Eh bien, chers amis, qu'est-il arrivé ?

Toutes ont péri ; cinq à la fin de décembre 1922 et la sixième le 15 janvier 1923 par manque de provisions. Il est impossible, d'après mes expériences, de faire absorber assez de nourriture à ces petites populations pour qu'elles puissent arriver à bon port, car pour maintenir la chaleur convenable dans d'aussi petites ruchettes il faut qu'elles soient fortes en populations.

A titre de renseignements, je conserve très bien mes reines supplémentaires dans une ruche spéciale à plusieurs compartiments de quatre cadres normaux ; c'est, à mon point de vue, ce qu'il y a de plus simple, de plus sûr et de plus commode. Si vous constatez au printemps une ruche orpheline ou ayant à sa tête une reine médiocre ou bourdonneuse, eh bien, prenez une de ces petites populations et réunissez-la à votre ruche, en prenant préalablement les précautions annoncées dans la « Conduite du Rucher ».

Je serais heureux et reconnaissant à tout apiculteur qui pourrait donner des renseignements par le *Bulletin* sur un bon hivernage de ruchettes à trois ou quatre quarts de cadres non accouplés « s'entend ».

Pour terminer, si j'ai un conseil à donner à tous ceux qui veulent travailler avec des ruchettes à cadres, utilisez le système Lassueur, c'est ce que je connais de plus pratique comme manutention et facilité d'accès au nourrisseur. Si vous préférez celles à rayons naturels, la Stöckli est tout indiquée.

G. Contesse.

UNE IDÉE

A propos du prix des miels, notre bulletin apicole a déjà inséré maints articles et les discussions dans nos diverses assemblées n'ont pas manqué à ce sujet.

Ne pourrait-on pas faire paraître le prix des miels dans la *mercuriale des marchés de la Suisse romande*, que nos quotidiens publient chaque quinzaine ; nous aurions ainsi les prix pratiqués dans les diverses localités principales, cela contribuerait assurément à égaliser le prix pour toute l'année.

G. P. P.

LES RUCHES ET LES IMPOTS

Dans son dernier rapport, page 179, notre très honoré président, M. Mayor, nous a mis en garde et nous engage vivement à nous défendre contre les impôts communaux. Or voici le moment de renouveler nos déclarations de fortune, il me paraît bon de faire entendre aussi ma voix, en rappelant à tous les apiculteurs de ne pas oublier leurs insectes dans leurs déclarations du courant de janvier prochain.

A mon point de vue, les feuilles de déclaration, quoique déjà bien détaillées ne le sont point encore assez puisque déjà trop de communes prélèvent des impôts sur les ruches ; une ruche est pour moi un « meuble » tout comme l'écurie est un « immeuble », complétons donc les feuilles de déclaration d'impôt à la rubrique des *Meubles* en écrivant à la main ces deux mots « et Ruches » et à celle du *Bétail* « et Abeilles » ; ce qui prouverait à nos Autorités que nous déclarons les abeilles tout aussi bien que les immeubles, le bétail, etc. sont déclarés.

Je m'explique, je sépare les ruches des abeilles parce que beaucoup d'apiculteurs ne possèdent pas pour dix mille francs (10.000) de meubles, les ruches seront ainsi comprises dans cette somme non imposable et parce que aussi les abeilles comme tout autre bétail doivent être séparées de leurs habitations pour les impôts et comptées à leur valeur à l'état d'essaim, comme du reste la rubrique Bétail le comprend.

De plus nous pourrions mieux nous défendre contre les impositions communales en disant qu'il est trop injuste de prélever un double impôt sur des meubles et des abeilles, sans le faire aussi pour les immeubles et pour tout autre bétail ; dans les communes où le bétail est aussi imposé, les apiculteurs pourront se défendre en invoquant que les habitations ne soient pas comptées comme bétail et que les

abeilles seules le soient. Chaque apiculteur sait le prix d'une colonie ou essaim, il sait à combien lui revient la ruche avec ses rayons et ses provisions, pourquoi laisser imposer ce meuble comme bétail. Avec les chevaux, vaches, etc., leurs écuries, leur harnachement, leurs provisions ne sont pas compris dans la rubrique Bétail ; pourquoi aussi le laisserions-nous faire pour les ruches ?

Serrons les rangs, chers amis apiculteurs, pour mettre un terme à une telle injustice qui tend à se généraliser de plus en plus, les communes se donnent appétit les unes aux autres, en commençant par écrire sur les feuilles de déclaration d'impôt ces quatre mots « et Ruches, et Abeilles » et prions nos comités de s'adresser en corps, directement à la source, pour lui demander justice, en refusant aux communes le droit de prélever un impôt sur les abeilles nues bien entendu sans que tout autre bétail le soit aussi et au même taux l'un que l'autre, car c'est aussi un abus contre nous qui sommes en minorité.

J. M.

TRUCS ET RECETTES DIVERSES

Il y a dans notre art apicole des façons d'opérer, des tours de mains personnels, que l'on surprend quelquefois au cours d'une visite chez un collègue ; on découvre aussi, ici ou là, quelque modification heureuse apportée au matériel ; ailleurs, c'est tel outil inédit, petit ou grand, et pourtant d'un simple... D'autre part, on vous a confié peut-être une recette ; vous avez reçu, de vive voix, une fois, un conseil qui, mis en pratique, vous a donné toute satisfaction ; enfin, votre longue expérience vous a sûrement révélé mille et un de ces riens, que la modestie vous empêche de divulguer.

Ce sont ces « secrets », apiculteurs, que nous voudrions vous arracher pour les livrer à notre journal. Quelle page vivante et fructueuse ils fourniraient à notre organe, sous cette rubrique spéciale !

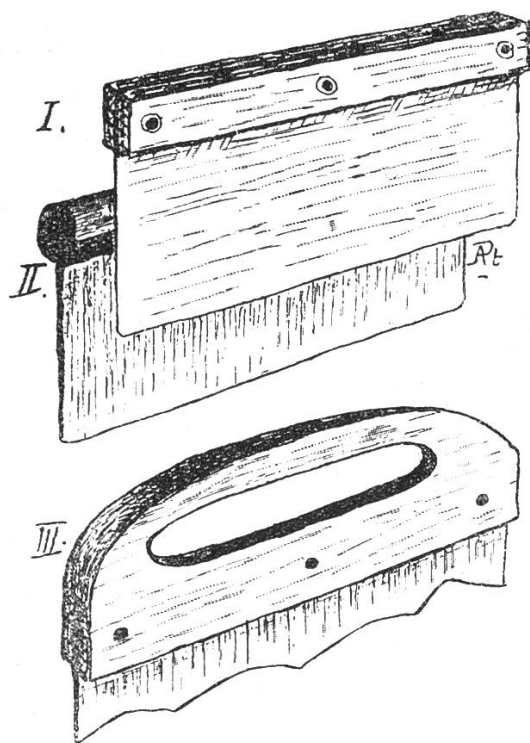
Observateur par nature, le monde apicole ne manque ni de bon sens et ni d'esprit inventif. Il compte des praticiens hors pair et des enthousiastes emballés. En travaillant isolément, il est impossible que ces extrêmes parviennent à se rapprocher. Aidons-nous donc, chacun dans sa mesure, à nous rendre moins distants, moins... égoïstes.

Et maintenant, à qui de commencer ?

* * *

1. *Confection d'un racloir.* — Pour nettoyer rapidement les plateaux de ses ruches, à l'inspection générale du printemps, un racloir

est nécessaire. Or cet utile auxiliaire peut très bien être confectionné soi-même, sans bourse délier.



Un rectangle de tôle un peu forte, coupé aux dimensions 12 sur 8 cm. en constituera la lame. Pour le manche de l'outil, préparer 2 listes en bois dur de 12 sur 3 sur 1 cm. chacune ; poser celles-ci de plat, sur un des grands côtés de la plaque, fer entre les deux, et bien à fleur du métal. Traverser le tout par 3 clous à river à l'opposé sur une petite rondelle. Terminer l'objet par un chanfrein léger sur les angles externes. (Voir fig. I.)

Pour celui qui désire avoir quelque chose de plus soigné, il pourra, par exemple, faire ce manche avec poignée en œil de bœuf, et fixer la pièce métallique dans une

rainure « ad hoc ». (Voir fig. III.)

En se servant d'une tôle un peu plus large (10 cm. au lieu de 8), il est possible de replier un des côtés de longueur, à l'étau, en forme de boudin, et d'avoir ainsi un instrument tout en fer, facile à désinfecter. (Voir fig. II.)

Nos rognures de tôle à chapiteaux trouveront là une nouvelle destination.

Du 14 décembre 1923.

A. Porchet.

* * *

Peinture à l'eau.

Le *Bulletin* a donné à différentes reprises les moyens de peindre les ruches et les ruchers. Voici une peinture badigeon qui donnera satisfaction aux apiculteurs :

Proportion. — 15 kilos de poudre de chaux éteinte ;
7.500 de sucre ;
7.500 de dextrine ;
5 kilos de gomme arabique ;
1.250 de sulfate de magnésie.

Préparation et emploi : Toutes ces matières doivent être pulvérisées très finement et bien mélangées. Ainsi préparées elles sont prêtes à l'emballage et se conservent bien au sec.

Pour l'usage délayer cette poudre avec de l'eau et de l'épaisseur d'une couleur à l'huile. Laisser reposer quinze minutes. Puis à nouveau on étend cette première solution avec de l'eau et jusqu'à consistance d'une peinture à l'huile. Ce badigeon peut se colorer à volonté et remplace économiquement la peinture à l'huile.

Bourgeois, ap., Vaucluse.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

Assemblée générale ordinaire du 13 janvier 1924, à 14 heures, salle Jean Muret, Lausanne.

Ordre du jour : Opérations statutaires. — Renouvellement du comité. — Conférence de M. F. Jaques. — Soins à donner au miel et contrôle. — Tombola gratuite.

Le Comité.

* * *

Section du Gros de Vaud.

La section comptera très probablement 140 membres au 1^{er} janvier 1924, nombre fort réjouissant et qui va sans cesse augmentant. (En 1913 : une trentaine.)

La tâche du secrétaire-caissier devient de plus en plus importante, mais il vous assure de tout son dévouement en demandant à chaque sociétaire de l'aider en lui communiquant tous renseignements utiles à l'apiculture et surtout en l'informant aussitôt et par simple carte si le bulletin fait défaut.

A côté de l'achat du sucre en gros et à des prix avantageux, la vente des miels est dès maintenant déjà envisagée comme activité réelle de la société.

Prière de s'annoncer en indiquant la quantité approximative de miel invendu à ce jour, le prix demandé et de quelle récolte il provient.

De plus le soussigné est à la disposition des groupes locaux pour une causerie sur la comptabilité apicole et agricole (système Laur).

Pailly, décembre 1923.

Le secrétaire : Piot.

* * *

Caisse d'assurance contre la loque de la Fédération des apiculteurs jurassiens.

Les délégués de la Fédération des apiculteurs jurassiens, réunis à Bienne le 15 décembre 1923, ont approuvé les comptes de la Caisse d'assurance contre la loque pour l'exercice 1923 ; décharge en a été donnée au caissier.

Les cotisations pour l'année écoulée se sont élevées à la somme de 741 fr. 60 ; il a été alloué une somme de fr. 450.— à quatre apiculteurs habitant Villeret, Malleray. Les Bois, Goumois, pour neuf ruches loqueuses.

La fortune de la Caisse se monte à 1564 fr. 90,

Vu l'état assez satisfaisant de la Caisse, l'assemblée des délégués a jugé à propos de réduire la prime d'assurance pour 1924 de moitié, de

sorte qu'il sera perçu 10 centimes par ruche à l'avenir, aussi longtemps que les finances le permettront.

Il est rappelé aux intéressés que le paiement des cotisations peut se faire sans frais ; il suffit d'employer un Bulletin de versement pour s'acquitter auprès du soussigné.

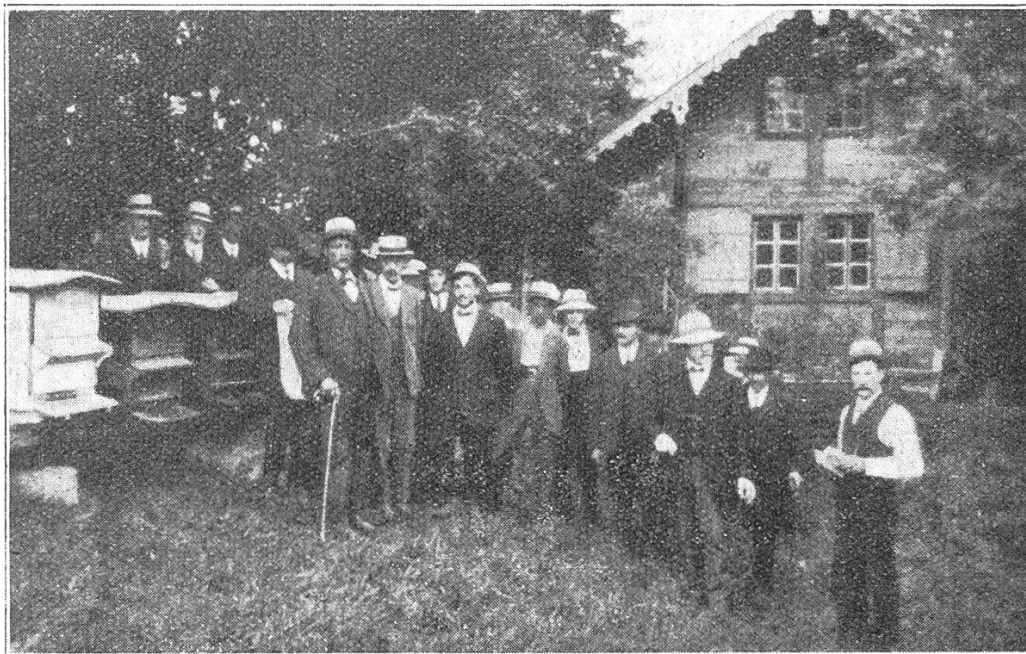
E. Meyrat, caissier, Orvin.

Compte de chèques IV^a 427.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. R., Charente (France). — Je viens enfin donner des nouvelles de mon année apicole, ce que je voulais faire plus tôt mais ne m'a pas été possible.

Ici, la saison 1923 peut être marquée parmi les bonnes, j'ai récolté une moyenne de 30 kilos par ruche et toutes ont leurs provisions plus



Groupe d'apiculteurs.

que largement suffisantes. L'une d'elles m'a rempli trois hausses Dadant-Blatt.

Le printemps s'annonçait précoce, en mars les colonies se sont développées rapidement et beaucoup d'arbustes commençaient à bourgeonner, si bien qu'avril n'apportant pas de gelées épanouit une multitude de fleurs que les butineuses visitèrent d'abord sur les haies et dans les bois. Je fus obligé de poser les hausses vers le 20 avril et craignais de les mettre trop tôt à cause des brusques retours de température. Mais pour la récolte c'était un peu tardé.

Cette première récolte dura jusque vers le 10 mai et s'arrêta sur le sainfoin à une coupe qui donnait depuis une huitaine de jours. Le froid et le mauvais temps persistèrent pendant un mois environ et il fallut attendre les secondes coupes de luzerne qui donnèrent tout le mois de juillet plus qu'on n'osait l'espérer.

Le miel est beau et de bonne qualité mais il est remarquable comme le premier récolté, extrait en mai, fut figé comme de la graisse au bout de huit jours après l'extraction. J'ai essayé de réduire mes cadres à dix dans mes hausses D.-B. pour qu'ils soient plus épais et plus faciles à désoperculer mais ils vident trop difficilement et se brisent d'un rien à l'extracteur.

* * *

Vionnet-Riseler, Monthey, le 16 décembre 1923. — Ici, comme ailleurs, la première récolte a été nulle. Heureusement que les mois de juillet et août sont venus combler les vides de leurs devanciers. Sur 10 ruches en activité, 2 sont à déduire pour la récolte. De ces 8 colonies nous avons extrait 75 kg. de miel brun, vendu au prix de 5 fr. le kg.

Pendant nos visites nous avons trouvé beaucoup de cellules royales ébauchées mais aucune operculées, à moins qu'elles nous soient passées inaperçues. Un rayon de hausse n'en contenait pas moins de 7. En débutant, l'an passé, je ne me faisais aucune idée de ce que c'était que l'apiculture et poussé par mon camarade, qui lui avait déjà été possesseur de ruches « système allemand », je me laissai entièrement guider par lui. De là date nos Burki. Mais une fois en possession de la conduite du rucher, je vis bientôt que la ruche allemande n'était pas la plus pratique et portai mon choix sur la Dadant-Blatt.

Un apiculteur distingué de l'endroit me disait à propos des ruches Burki, qu'il considérait ces dernières comme des ruches fixes ? Et je suis de son avis. Quant à mon camarade il préfère ses Burki, mais il ne dédaigne pas les Dadant.

BIBLIOGRAPHIE

L'apiculteur anglais.

Cet excellent petit guide, dont les vingt et quelques éditions témoignent de la faveur avec laquelle il a été accueilli par nos collègues d'Outre-Manche, fut traduit en français par notre regretté M. Bertrand.

La première édition de ce guide eut un écoulement rapide et de la seconde, il ne reste que quelques centaines d'exemplaires dont l'actualité est aussi grande aujourd'hui qu'au moment où elle parut en librairie.

Ce sont ces volumes que le Comité de la Société romande est heureux d'offrir aux apiculteurs.

Le prix de l'ouvrage est de 2 fr. (argent suisse).

L'envoi des volumes, aux amateurs, sera fait par M. Forestier, à Founex ; il suffira de lui adresser la dite somme, par *mandat postal* ou en *timbres-poste* pour recevoir l'ouvrage franco. *Il ne sera fait aucun envoi contre remboursement.*

Le produit de la vente de cet ouvrage est destiné à la création d'un fonds pour indemniser les apiculteurs contre les incendies, inondations, éboulements, avalanches, etc., dommages qui ne sont pas assurés par les Compagnies ; ceci en exécution de la décision prise à l'assemblée des délégués, le 17 février 1923.

Agenda apicole romand.

Nous avons reçu de divers côtés des appréciations très élogieuses sur cet agenda ; des félicitations très chaleureuses y sont adressées à l'éditeur, M. Haesler, à Saint-Aubin (Neuchâtel). Elles sont vraiment

méritées, car cet agenda est un des plus précieux auxiliaires de l'apiculteur. S'il est *tenu* avec un peu de régularité, il constitue une revue complète de l'année apicole ; s'il est *lu* avec fidélité il ne vous laissera rien oublier des opérations à faire au cours de l'année ; s'il est *consulté* au moment propice, il vous « incrustera » dans l'esprit les données fondamentales que beaucoup ignorent encore. Enfin, si vous *collez* les années successives de cet agenda, vous aurez, comme nous croyons l'avoir déjà dit, un historique complet de vos ruches.

Si vous aviez un exemplaire non usagé (ou très peu) de l'agenda 1923, M. Haesler vous l'échangera contre un exemplaire de 1924.

Schumacher.

DONS REÇUS

Bibliothèque : MM. Delacrétaz, Echallens, 2 fr. — H. Bezençon, Lussy s. Morges, 4 fr. 20. — Anonyme, canton de Neuchâtel, 5 fr.

Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

PAPIERS PEINTS
L^s GEORGE Fils
MAISON FONDÉE EN 1873
LAUSANNE
Galeries du Commerce
George & Schumacher
Successeurs.

Etablissement d'apiculture
A. CHAPUISAT, Aclens
Tous les art. en bois. Nouveau matelas nourrisseur, syst. **Chapuisat**, le plus pratique. Les commandes de ruches faites av. le 1^{er} février subiront un rabais important. — *Demandez les prix.*

Miel du Pays
Suis constamment acheteur.
Offres avec échant. et dernier prix à
BURNENS-GOLAY
Miel en gros, **BERNE**

Miel du Valais
environ 300 kg. disponible, bonnes conditions.
Offres à **RENÉ MATHEY**, Martigny-Croix.

La publicité du
Bulletin de la Société
romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER, Martherenges s. Moudon

Tout article en bois pour l'apiculture. Tout type de ruche ; ruches **D.-B.** et **D.-T.** complètes, avec coussin-nourrisseur, la pièce, Fr. **35.** — Cadres non montés, 1^{er} choix, la pièce, Fr. **0.18**, le cent Fr. **16.** — Ruches divisibles permettant l'élevage de reine ; garantie de réussite pour tout débutant.

Prix spéciaux pour revendeurs et aux preneurs par quantité.

Outillage pour apiculteur. - Cire gaufrée.

Atelier mécanique

installé exclusivement pour la fabrication soignée de tous les articles en bois pour l'apiculture. Grande fab. de cadres. Consultez quelques-uns de mes prix dans l'*Agenda apicole* 1924 et demandez mon prix-courant.

Eug. RITHNER,

apiculteur-constructeur,

Chili s/ Monthey (Valais).

Travail de la cire: Alfred AMIET

apiculteur à **Orges**, près Yverdon
Fond les vieux rayons, opercules, etc.,
Fr. 1,50 le kg. de cire obtenue. Epure la
cire et gaufré à la presse Rietsche Fr. 1.50
le kg. Travail consciencieux. 23105

ABONNEZ-VOUS

à la *Gazette apicole de France* pour
1924, Fr. 4.— seulement à envoyer à son
représentant. **S. Henchoz**, Lib. Maupas,
15, Lausanne. Le livre: l'*Abeille*, Fr. 5.

Etablissement d'apiculture, Ch. JAQUIER, Bussigny.

Ruches ts types, construction soignée, complètes, peintes, nourrisseur dans le matelas système **Jaquier**, au plus bas prix. Apiculteurs ne vous donnez pas la peine de refondre vos vieux rayons. Envoyez-les à mon établiss. vous obtiendrez le double de rendement. Fr. **1.40** le kg. de cire obtenue. Gaufrage façon, Fr. **1.50** le kg. Cire gaufrée à la presse Rietsche ne s'effondrant pas. Achat de cire fondue et brute au prix du jour. Tél. 35.

J. ERNST-BIRCH, Küsnacht (Lac de Zurich)

se recommande pour exécution soignée de **BOITES à MIEL**

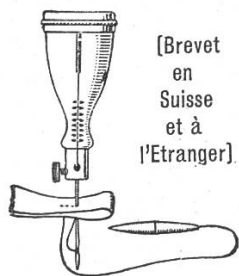
en fer-blanc solide, travail propre

contenance de	1/4	1/2	1	1 1/2	2	2 1/2	3	4	4 1/2	5	10 kg.
par pièce	15	18	24	35	45	55	60	70	75	80	120 ct.
par 100 pièces	13	16	22	33	40	50	55	65	70	75	110 »
Bidons pour envois postaux			35	50	65	75	80	100	105	110	150 »

Verres à miel haute forme, avec couvercle en aluminium, en verre propre

contenance	1/4	1/2	1	kg.	
par pièce		28	40	55	ct.
par 100 pièces		26	37	50	»

Ustensiles pour l'alimentation, petites mangeoires simples 35 ct. Ustensiles **Leuenberg** pour l'alimentation, Fr. 1.60. Mon nouvel appareil à alimenter pr toutes ruches, contenance 2 litres à Fr. 3.— la pièce. Supports de cadre pour ruches suisses, agrafes d'écartement, trou de vol, pinces à cadres, fil de fer étamé, voiles, gants et articles divers pour l'apiculture aux prix les meilleurs; exécution soignée. Entonneurs pour essais pulvérisateurs. Machine à couler le miel. Bidons à miel. Clarificateur à miel. *Demandez prix-courant.*



Alène à coudre "Bijou", avec navette "Manufix",

fait les arrière-points comme une machine. La plus grande invention pour réparer soi-même toutes sortes de cuir et étoffes, souliers, harnais, couvertures, etc

« Bijou » est une fabrication originale en aluminium, la navette en cuivre. La bobine contenue dans la navette émet le fil comme une machine à coudre. « Bijou » n'est pas surpassé malgré toutes les charlataneries de la concurrence et les imitations sans

valeur, en bois, avec de longs crochets etc., trouant seulement le cuir ou l'étoffe, cassant le fil, gâchant la couture, instruments qui ne sont pas économiques à cause de leur procédé de faufiler, exigeant beaucoup de temps. « Bijou » n'a ni faufileuse, ni outil spécial. Pour défier la concurrence, je fournis le « Bijou » avec 3 aiguilles et 1 bobine avec fil, jusqu'à fin mars, au prix actuel de revient de Fr. 3.25 au lieu de Fr. 5.40, avec navette. J'ajoute gratuitement une navette « Manufix » si cette annonce est jointe à la commande. Produit original suisse. 23063

Ch. TANNERT, Starenstrasse, 2, **BALE**, 7.